

PROMOTION SANTE GUADELOUPE SAINT-MARTIN & SAINT- BARTHELEMY

6 Cité Casse, Rue Daniel Beauperthuy 97100 BASSE TERRE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

SOMMAIRE

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

- **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS** **Pages 2 à 7**
- **ANNEXES** **Pages suivantes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2025
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

A l'Assemblée Générale de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les membres de l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PROMOTION SANTE Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 3.2. de l'annexe des comptes 2025 (page 9), le montant de la subvention d'investissement ARS accordé en 2018 pour 300 000 € pour la « Maison Jafa ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes d'exercice professionnel qui nous sont applicables, afin de nous assurer de la correcte comptabilisation des produits d'exploitation et notamment des subventions d'exploitation reçus sur l'exercice. Notre appréciation de ces postes s'est notamment appuyée sur les vérifications suivantes : l'existence de notifications ou de justificatifs formalisant l'octroi des subventions perçues, ainsi que l'identification éventuelle de droits à recevoir non encore comptabilisés au titre de l'exercice.

Nous avons également mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires, conformément aux normes d'exercice professionnel qui régissent notre mission, afin de nous assurer de la correcte comptabilisation des charges enregistrées sous les rubriques « autres achats » et « charges externes » au cours de l'exercice. Ces travaux ont consisté, notamment, à procéder à des vérifications par sondage des soldes comptables, à l'examen des pièces justificatives afférentes, aux rapprochements avec les contrats lorsque ceux-ci étaient applicables, ainsi qu'à la recherche d'éventuelles charges non comptabilisées à la clôture de l'exercice.

Nous avons également mis en œuvre les diligences que nous estimons nécessaires, au regard de nos normes d'exercice professionnel, afin de nous assurer de la correcte comptabilisation des charges de personnel, tant en ce qui concerne les rémunérations que les charges sociales afférentes, sur l'exercice clos. Dans ce cadre, nous avons analysé les variations significatives affectant les comptes de bilan et de résultat, en tenant compte notamment de l'évolution des effectifs, des niveaux de rémunération, des taux horaires pratiqués, du taux moyen de charges sociales, ainsi que du taux de rotation du personnel. Nous avons par ailleurs procédé à l'examen des principes comptables retenus pour le calcul des congés payés, le rattachement des charges sociales et fiscales ainsi que pour le traitement des engagements liés à l'indemnité de départ à la retraite. Enfin, nous avons vérifié la correcte présentation des informations à fournir en annexe, notamment s'agissant de l'effectif moyen de l'exercice et de l'indemnité de départ à la retraite.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté également sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et le caractère raisonnable des fonds dédiés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier sur la situation financière.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes 2025

Il appartient à la direction d'établir des comptes présentant une image fidèle au regard des règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe, à la direction d'évaluer la capacité de l'association PROMOTION SANTE Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 avril 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Promotion Santé Guadeloupe Saint-Martin et Saint-Barthélemy - Rapport du CAC sur les comptes annuels 2025

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Fait à Baie-Mahault,
Le 30 Septembre 2026,

Expertise Audit Stratégie & Innovation (EASI)
Pôle Audit

Jérôme PATRICK
Commissaire aux Comptes



Jérôme PATRICK
Associé

EASI
Expertise Audit Stratégie & Innovation
Villa KOMBAKA - 97111 Morne à l'eau
☎ : 0690 659 613 / 0690 848 665
✉ : contact@cabinet-easi.com
Siret : 983 034 109 00014 APE : 6920Z

PROMOTION SANTE GUADELOUPE SAINT-MARTIN & SAINT- BARTHELEMY

6 Cité Casse, Rue Daniel Beauperthuy 97100 BASSE TERRE



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

SOMMAIRE

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

- **RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES** **Pages 2 à 4**

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L612-5 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L612-5 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des membres de l'association PROMOTION SANTE Guadeloupe Saint-Martin et Saint-Barthélemy en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L612-5 du code de commerce, il nous a été donné avis d'aucune convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable des membres de l'association.

Promotion Santé Guadeloupe Saint-Martin et Saint-Barthélemy - Rapport du CAC sur les conventions règlementées 2025

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Néant

Fait à Baie-Mahault,
Le 30 Septembre 2026,

Expertise Audit Stratégie & Innovation (EASI)
Pôle Audit

Jérôme PATRICK
Commissaire aux comptes



Jérôme PATRICK
Associé

EASI
Expertise Audit Stratégie & Innovation
Villa KOMBAVA - 97111 Morne à L'eau
☎ : 0690 659 613 / 0690 848 665
✉ : contact@cabinet-easi.com
Siret : 983 034 109 00014 APE : 6920Z

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Annexes</i>	<i>6</i>
<i>Informations générales</i>	<i>7</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>11</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>13</i>
<i>Amortissements</i>	<i>14</i>
<i>Provisions</i>	<i>15</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>16</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>18</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>19</i>
<i>Note sur le compte de résultat</i>	<i>20</i>
<i>Détails des fonds dédiés</i>	<i>20</i>
<i>Produits de l'exercice</i>	<i>21</i>
<i>Récapitulatif des résultats 2025 et des ressources reportées</i>	<i>22</i>
<i>Pole COMMUNICATION</i>	<i>23</i>
<i>Pole FORMATIONS</i>	<i>24</i>
<i>Pole NUTRITION</i>	<i>25</i>
<i>Pole POPSE</i>	<i>26</i>
<i>Pole ADDICTION</i>	<i>27</i>
<i>Pole DISPOSA</i>	<i>28</i>
<i>Pole PRSE</i>	<i>29</i>
<i>EREGIN</i>	<i>30</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>31</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>33</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>35</i>

RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association **PROMOTION SANTE** comprenant les comptes de l'espace de réflexion éthique "**EREGIN**" relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 160 971	euros
Produits d'exploitation :	2 672 679	euros
Résultat net comptable :	1 313	euros
dont PROMOTION SANTE	25 648	euros
dont EREGIN	-24 335	euros

L'annexe des comptes annuels donne une information pertinente sur les points suivants :

- La situation des fonds dédiés par subventions ;
- La synthèse des résultats analytiques 2025 par poles et actions ;
- Les résultats analytiques détaillés par poles et actions.

Fait à BAIE-MAHAULT

Le 02/05/2026

Signature

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	250 368	193 378	56 989	88 982
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	17 114		17 114	17 114
	Total II	267 481	193 378	74 103	106 095
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 961		4 961	8 248
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	35 610	9 800	25 810	21 272
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	563 066		563 066	573 533
	Charges constatées d'avance	11 243		11 243	8 887
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 481 789		1 481 789	1 711 408
	Total III	2 096 669	9 800	2 086 869	2 323 349
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	2 364 150	203 178	2 160 971	2 429 444

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles		65 000	
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		181 035	137 936
	Excédent ou déficit de l'exercice		1 313	43 099
	Situation nette (sous-total)		247 347	181 035
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		300 000	300 000
	Provisions réglementées			65 000
	Total I		547 347	546 035
Autres fonds propres	Fonds non remboursables			
	Avances conditionnées			
	Droits du concédant			
	Total II			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		1 186 155	1 427 947
	Total III		1 186 155	1 427 947
Provisions	Provisions pour risques		4 399	
	Provisions pour charges			
	Total IV		4 399	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 551	1 115
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		212 014	142 472
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		200 176	245 214
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		6 888	8 261
	Produits constatés d'avance		1 440	58 400
	Total V		423 070	455 462
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)			
TOTAL GENERAL (I à VI)			2 160 971	2 429 444

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	67 499	69 432
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	2 197 076	2 312 257
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		19 432
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	350 391	393 466
	Autres produits	57 713	30 098
	Total des produits d'exploitation	2 672 679	2 824 685
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 132 816	1 112 501
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 001	26 001
	Salaires	984 868	947 677
	Cotisations sociales	333 900	310 790
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	30 843	43 547
	Dotation aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	14 453	
	Reports en fonds dédiés	108 599	218 800
	Autres charges	38 982	90 242
	Total des charges d'exploitation	2 673 461	2 749 559
RESULTAT D'EXPLOITATION		(782)	75 126

Règlement ANC 2022-06

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(782)	75 126
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 250	3 473
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		2 250	3 473
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 250	3 473
RESULTAT COURANT avant impôts		1 467	78 599
	Produits exceptionnels		6 448
	Charges exceptionnelles		41 711
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(35 263)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		155	237
TOTAL DES PRODUITS		2 674 929	2 834 606
TOTAL DES CHARGES		2 673 616	2 791 507
EXCEDENT ou DEFICIT		1 313	43 099
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Annexes des comptes annuels

Informations générales

1. Objet

PROMOTION SANTE Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélemy, constitue le principal réseau généraliste en éducation et promotion de la santé. Composée de professionnels qualifiés, elle accompagne les politiques de santé publique et analyse les besoins de santé locaux.

Elle exerce un rôle de soutien et d'expertise auprès des professionnels et développe des programmes de prévention et de promotion de la santé. Elle intervient notamment dans le domaine de la lutte contre la chlordécone (programme Jafa) et le surpoids des enfants et adolescents.

Elle anime le dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé.

Elle est organisée en différents pôles à savoir :

- Communication et documentation
- Formation
- Nutrition
- Popse
- Addiction
- Disposa
- Programme chlordécone

2. Périmètre des comptes combinés : le partage de l'espace de réflexion « EREGIN »

La création des ESPACES DE REFLEXION ETHIQUE « ERE » a été instituée par l'art L. 1412-6 du code de la santé publique.

EREGIN (ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE POUR LA GUADELOUPE ET DES ILES DU NORD) a été créé en 2015.

Selon la loi, le siège des ERE est implanté dans les locaux du CHU de la région concernée. C'est à ce dernier que l'ARS verse une dotation nationale de financement dédiée au fonctionnement de l'ERE.

Le 22/12/2017, une convention de portage est signée entre le CHU, le directeur d'EREGIN et PROMOTION SANTE.

De façon dérogatoire, les membres de l'EREGIN ont souhaité que leurs locaux soient transférés à l'IREPS. De même, ils ont également confié à l'IREPS les missions de gestion de personnel, de gestion administrative, comptable, financière, logistique et matérielle.

3. Organisation et options comptables :

3.1 Clés de répartition retenue pour la ventilation des charges de fonctionnement

POLES	ACTIONS	en %	% pole
COMMUNICATION DIFFUSION	Doc / Relais campagne / Continuité territoriale	10,68%	11,03%
	Création d'un outil / MILDECA	0,35%	
FORMATION	CPS	1,60%	14,50%
	ETP	0,67%	
	FORMATION PROMOTION SANTE	6,22%	
	SANTE MENTALE	3,51%	
	SERVICE SANITAIRE	0,64%	
	EM	0,24%	
	RAGA + formations ADDICTIONS	1,07%	
	Formation intra autre que Em et ETP	0,55%	
Nutrit°	Nutripop	17,79%	17,79%
POPSPE	LIANAJ (ARS)	2,14%	6,49%
	PJJ	0,32%	
	GRAN MOUN	1,07%	
	CPS (dév prog regional)	2,46%	
	LYANNAJ / FEDERATION PS / Ecran handicap	0,17%	
	FEDERATION PS (SIRENA, AUTRES..)	0,33%	
ADDICTIONS	UNPLUGGED	2,03%	13,29%
	M SS TABAC	2,40%	
	POTE MANEV	6,72%	
	SRAE	2,14%	
DISPOSA	SOUTIEN ET RENFORCEMENT METHODOLOGIQUE	3,85%	6,06%
	CONSEIL ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE CAM	0,68%	
	Nouvo komansman	1,00%	
	santé mentale (SISM)	0,53%	
PRSE	PROGRAMMES CHLORDECONE	30,84%	30,84%
TOTAL		100%	100%

3.2 Maison Jafa : Subvention d'investissement ARS accordée en 2018 pour 300 000 €.

La convention de subvention prévoyait une réalisation sur la période 2019/2020. Le projet ne s'est toujours pas concrétisé à date.

Sur le plan comptable, la ressource de 300 000 € a été comptabilisée en subvention d'investissement. Aucun risque de reversement n'a été identifié à date.

4. Faits majeurs de l'exercice

4.1 Reclassement de la provision réglementé « fonds de roulement » d'un montant de 65 K€

La situation nette de l'association progresse, notamment grâce au reclassement de 65 K€ du compte 141 « Provisions réglementées » vers le compte 1068 « Réserves ». Ce montant avait été constitué à l'origine par l'association, de sa propre initiative, pour renforcer son fonds de roulement. Aucun financement ni aucune obligation réglementaire ne s'y rattachait. Il s'agissait donc d'une réserve, et le reclassement met la présentation du bilan en conformité avec sa nature.

4.2 Evolution de la trésorerie en 2025

Au cours de l'exercice, la trésorerie diminue de 230 K€. Cette baisse ne s'explique pas par une hausse des subventions à recevoir, c'est-à-dire par un décalage d'encaissement. Elle résulte principalement de deux facteurs.

Le premier est une baisse des subventions d'exploitation de 115 K€. Le second est une variation nette des fonds dédiés de 242 K€, les reprises de l'exercice étant supérieures aux nouveaux engagements.

Concrètement, l'association a réalisé en 2025 des dépenses sur des projets dont les financements avaient été reçus et encaissés au cours des exercices antérieurs. La reprise des fonds dédiés couvre ces charges et les neutralise dans le compte de résultat, mais ces dépenses se traduisent bien par des décaissements sans nouvelle recette correspondante. Elles n'affectent donc pas le résultat, mais elles diminuent mécaniquement la trésorerie.

4.3 Indemnités journalières à recevoir

Le poste d'indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir augmente de 22 K€ par rapport à l'exercice précédent. Dans le cadre de la subrogation, l'association maintient le salaire des collaborateurs en arrêt et perçoit ensuite les indemnités de la CPAM. Elle porte donc une créance sur l'organisme social, dont le délai d'encaissement pèse sur la trésorerie. Des actions sont menées en 2026 pour résorber cette créance au plus vite.

4.4 Sortie du véhicule immatriculé GQ-067- EZ

A cours de l'exercice, le véhicule immatriculé GQ-067-EZ a été accidenté. La valeur nette comptable de ce véhicule est de 14 453 € et a donné lieu à une indemnisation de l'assurance de 22 519 €. Cette cession explique la diminution de l'actif immobilisé en 2025.

5. Moyens humains

L'effectif du personnel permanent au 31/12/2025 était de 25 salariés (pour 25 ETP) réparti comme suit :

Selon la nature des contrats :

	Effectifs
CDI	20
CDD	5
	25

Selon le sexe des salariés :

	Effectifs
Hommes	5
Femmes	20
	25

6. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Nom	Prénom	Poste	Salaire brut annuel
Neuilly	Nathalie	Directrice	62 919 €
CAYET	Sandra	Coordinatrice EREGIN	61 835 €
POMPOUGNAC	Guillaume	Directeur adjoint	59 812 €

7. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature des membres, notamment le bénévolat, bien que significatives, n'ont pas pu être évaluées pour l'exercice 2025 en raison de l'absence de suivi des heures effectuées.

À compter de 2026, la mise en place d'un dispositif de suivi est prévue afin de permettre, à terme, de disposer d'informations fiables sur ce sujet.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 160 971** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 674 929** euros et un total **charges** de **2 673 616** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 313** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le traitement des états financiers s'effectue désormais de façon analytique notamment au niveau des postes de charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Indemnités de fin de carrière

Promotion Santé a adopté un règlement encadrant la gestion du personnel, précisant notamment les modalités de départ à la retraite.

Pour l'exercice en cours, les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, estimés à 43 882 €, n'ont pas été provisionnés dans les comptes.

Cette estimation a été réalisée sans prendre en compte certains paramètres, tels que les salaires projetés en fin de carrière, le taux de rotation du personnel, l'espérance de vie, ainsi que les hypothèses d'actualisation des paiements futurs.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	66 791		6 345		6 345	66 791
	Matériel de transport	83 131				22 880	60 251
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	114 421		8 904			123 325
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 343		15 249		29 225	250 368
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	17 114		9 409		9 409	17 114
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 114		9 409		9 409	17 114
TOTAL		281 457		24 658		38 634	267 481

Amortissements

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		46 374	4 101		50 475
	Matériel de transport		50 120	6 763	8 427	48 456
	Matériel de bureau, mobilier		78 867	15 580		94 447
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		175 362	26 444	8 427	193 378

TOTAL			175 362	26 444	8 427	193 378
-------	--	--	---------	--------	-------	---------

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	65 000		65 000	
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	65 000		65 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		4 399		4 399
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 399		4 399
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	10 483		683	9 800
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 483		683	9 800
	TOTAL GENERAL	75 483	4 399	65 683	14 199
	Dont dotations et reprises		4 399		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	17 114	17 114	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	9 800		9 800
	Autres créances clients, usagers	25 810	25 810	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	210	210	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 251	51 251	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	505 136	505 136	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	6 469	6 469	
	Charges constatées d'avance	11 243	11 243	
TOTAL DES CREANCES		627 032	617 232	9 800
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	212 014	212 014		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	88 291	88 291		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 934	77 934		
	Impôts sur les bénéfices	1 957	1 957		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	31 995	31 995		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	6 888	6 888		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 440	1 440		
TOTAL DES DETTES		420 519	420 519		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Détails des subventions à recevoir au 31/12/2025

Détail des subventions à recevoir	Montant
SUBVENTIONS ARS	446 111 €
SUBVENTION CHU	59 024 €
SANTE PUBLIQUE	-11 025 €
TOTAL	494 111 €

Détails des produits constatées d'avances au 31/12/2025

Détail des produits constatées d'avances	Montant
PRESTATIONS FORMATIONS	1 440 €
TOTAL	1 440 €

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité		65 000			65 000
Autres réserves					
Report à nouveau	137 936	(21 901)	65 000		181 035
Excédent ou déficit de l'exercice	43 099	(43 099)	1 313		1 313
Situation nette	181 035		66 313		247 347
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	300 000				300 000
Provisions réglementées	65 000		(65 000)		
TOTAL	546 035		1 313		547 347

	Fonds propres après affectation résultat 2024	Résultat 2025 / Variation	Fonds propres au 31/12/2025
PROMOTION SANTE			
Report à nouveau	-41 739 €	25 648 €	-16 091 €
Réserves pour projet de l'entité		65 000 €	65 000 €
Situation nette PROMOTION SANTE	-41 739 €	90 648 €	48 909 €
EREGIN			
Report à nouveau	222 773 €	-24 335 €	198 438 €
Situation nette EREGIN	222 773 €	-24 335 €	198 438 €
Situation nette cumul IREPS/EREGIN	181 034 €	66 313 €	247 347 €
Autres fonds propres			
Subvention d'investissement	300 000 €		300 000 €
Provisions réglementées	65 000 €	-65 000 €	
TOTAL GENERAL	546 034 €	1 313 €	547 347 €

--

Détails et variation des soldes de fonds dédiés

POLES	ACTIONS	SOLDES DES FONDS DEDIES AU 01/01/2025	Fonds dédiés antérieurs utilisés en 2025	Excédents de l'exercice reportés sur exercice suivant	SOLDES DES FONDS DEDIES AU 31/12/2025
COM DO		14 421 €		9 793 €	24 214 €
Création d'un outil / ARS				5 130 €	5 130 €
Création d'un outil / MILDECA				12 371 €	12 371 €
SUPPORT DE COMMUNICATION		18 858 €	9 518 €		9 340 €
FORMATION	CPS	51 390 €	21 925 €		29 465 €
	ADDICT°	7 185 €	2 845 €		4 340 €
	ETP	0 €			0 €
	FORMAT° ARS	0 €		10 336 €	10 336 €
	SANTE MENTALE	48 798 €	1 869 €		46 929 €
	EM	3 543 €		762 €	4 305 €
	Service sanitaire			1 956 €	1 956 €
	MSA	1 085 €			1 085 €
	TOTAL POLE	112 001 €	26 639 €	13 054 €	98 416 €
NUTRITION	Nutripop	152 381 €	46 088 €		106 293 €
POPULATIONS SPECIFIQUES "POPSPE"	ARS LIANAJ	32 020 €	11 753 €		20 267 €
	PJJ			1 605 €	1 605 €
	CPS			6 922 €	6 922 €
	OSE TA VIE EN COULEUR	29 000 €		21 000 €	50 000 €
	TABACAP	4 550 €			4 550 €
	GRAND MOUN	26 683 €		10 189 €	36 872 €
	DEETS LIANNAJ			278 €	278 €
	TOTAL POLE	92 253 €	11 753 €	39 994 €	120 494 €
ADDICTION	Unplugg	5 030 €		10 155 €	15 185 €
	TABADO	0 €			0 €
	Mois ss tabac	0 €		14 928 €	14 928 €
	POTE MANNEV	220 005 €	52 230 €		167 775 €
	stop o tac	1 649 €			1 649 €
	SRAE	0 €		23 €	23 €
	TOTAL POLE	226 684 €	52 230 €	25 106 €	199 560 €
DISPOSA	SOUTIEN ET RENFORCEMENT METHODO	17 518 €	5 209 €		12 309 €
	SERVICE SANITAIRE- ARS PARTANRIAT			2 889 €	2 889 €
	NOUVO	25 785 €	24 €		25 761 €
	SISM				0 €
	PTSM			262 €	262 €
	CAM	3 848 €	3 848 €		0 €
	TOTAL POLE	47 151 €	9 081 €	3 151 €	41 221 €
PROMOTION SANTE - ENVIRONNEMENT "PRSE"	PROGRAMME CHLORDECONE	746 398 €	177 282 €		569 116 €
TOTAL		1 410 147 €	332 591 €	108 599 €	1 186 155 €
TOTAL EREGIN		17 800 €	17 800 €		0 €
TOTAL GENERAL		1 427 947 €	350 391 €	108 599 €	1 186 155 €

	Au 01/01/2025	Utilisés sur l'exercice	Excédents reportés	Au 31/12/2025
Fonds dédiés	1 427 947 €	350 391 €	108 599 €	1 186 155 €

Note sur le compte de résultat

Les produits de l'exercice

Les actions portées par PROMOTION SANTE et l'EREGIN sont financés essentiellement par des fonds publics.

Les membres ne paient pas de cotisations.

Produits	Montant	%
SUBVENTION ARS	1 889 578 €	71%
AUTRES SUBVENTIONS MILDECA	71 400 €	3%
SUBVENTION CHU	236 098 €	9%
PRESTATIONS DE SERVICES	67 499 €	3%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	350 391 €	13%
AUTRES PRODUITS	57 713 €	2%
TOTAL	2 672 679 €	100%

Récapitulatif des résultats analytique par poles et actions 2025

POLES	ACTIONS	Résultat d'exploitation (avant report des ressources antérieures)		Fonds dédiés antérieurs utilisés en 2025	Excédents de l'exercice reportés sur exercice suivant	RESULTAT NET EXERCICE
		Excédent	Déficit			
DOCUMENTATION DIFFUSION		9 793 €			9 793 €	0 €
Création d'un outil / ARS		5 130 €			5 130 €	0 €
Création d'un outil / MILDECA		12 371 €			12 371 €	0 €
SUPPORT DE COMMUNICATION			-9 518 €	9 518 €		0 €
FORMATION	Compétences Psycho sociales "CPS"		-21 925 €	21 925 €		0 €
	ETP	6 594 €				6 594 €
	FORMATION PROMOTION SANTE	10 336 €			10 336 €	0 €
	SANTE MENTALE		-1 869 €	1 869 €		0 €
	SERVICE SANITAIRE	1 956 €			1 956 €	0 €
	EM	762 €			762 €	0 €
	Accompagner la formation d'un formateur PSSM à SXM		-315 €	0 €		-315 €
	RAGA + formations ADDICTIONS		-2 845 €	2 845 €		0 €
	Formation intra autre que Em et ETP	10 200 €				10 200 €
	TOTAL POLE	29 848 €	-26 954 €	26 639 €	13 054 €	16 479 €
NUTRITION	Nutripop		-46 088 €	46 088 €		0 €
POPULATIONS SPECIFIQUES "POPSPE"	LIANAJ (ARS)		-11 753 €	11 753 €		0 €
	PJJ	1 605 €			1 605 €	0 €
	GRAN MOUN	10 189 €			10 189 €	0 €
	CPS (dév prog regional)	6 922 €			6 922 €	0 €
	LYANNAJ / FEDERATION PS / Ecran handicap	2 978 €				2 978 €
	FEDERATION PS (SIRENA, AUTRES..)	6 297 €				6 297 €
	DEETS (Liannaj)	278 €			278 €	
	ARS - FLCA Ose ta vie en couleur	21 000 €			21 000 €	
	TOTAL POLE	49 269 €	-11 753 €	11 753 €	39 994 €	9 275 €
ADDICTION	UNPLUGGED	10 155 €			10 155 €	0 €
	M SS TABAC	14 928 €			14 928 €	0 €
	POTE MANEV		-52 230 €	52 230 €		0 €
	SRAE	23 €			23 €	0 €
	stop o tac	0 €				0 €
	TOTAL POLE	25 106 €	-52 230 €	52 230 €	25 106 €	0 €
DISPOSA	SOUTIEN ET RENFORCEMENT METHODO		-5 209 €	5 209 €		0 €
	SERVICE SANITAIRE- ARS PARTANRIAT	2 889 €			2 889 €	0 €
	SANTE MENTALE SISM		-3 954 €	3 848 €		-106 €
	NOUVO		-24 €	24 €		0 €
	PTSM	262 €			262 €	
TOTAL POLE	3 151 €	-9 187 €	9 081 €	3 151 €	-106 €	
PROMOTION SANTE - ENVIRONNEMENT "PRSE"	PROGRAMMES CHLORDECONE		-177 282 €	177 282 €		0 €
TOTAL PROMOTION SANTE		134 668 €	-333 012 €	332 591 €	108 599 €	25 648 €
TOTAL EREGIN			-42 136 €	17 800 €		-24 336 €

RESULTAT NET

1 313 €

Programme documentation diffusion 2025

ELEMENTS	DOCUMENTATION DIFFUSION	SUPPORT DE COMMUNICATION	CREATION D'UN OUTIL	TOTAL
LES PRODUITS				
PRESTATION DE SERVICES	1 530 €		50 €	1 580 €
SUBVENTIONS	200 000 €		24 320 €	224 320 €
AUTRES PRODUITS	6 395 €		209 €	6 604 €
TRANSFERT DE CHARGES	- €		- €	- €
	- €		- €	- €
	- €		- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	207 924 €		24 580 €	232 504 €
	- €		- €	
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	44 900 €	9 518 €	838 €	55 256 €
EAU EDF ESSENCE	750 €		25 €	775 €
PETIT EQUIPEMENT	1 356 €		7 €	1 363 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	233 €		3 €	236 €
ACHATS DIVERS				- €
PRESTATAIRES	2 612 €	9 518 €	29 €	12 159 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	7 888 €		273 €	8 162 €
LOCATIONS MOBILIERES	994 €		33 €	1 027 €
HONORAIRES	3 528 €		116 €	3 644 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 198 €		46 €	7 245 €
MISSIONS RECEPTIONS	709 €		21 €	730 €
CHARGES LOCATIVES	156 €		14 €	170 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	6 440 €		129 €	6 569 €
PRIMES D'ASSURANCE	1 193 €		39 €	1 232 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	7 426 €		1 €	7 427 €
ANNONCES ET PUBLICITES	1 638 €		13 €	1 651 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	1 486 €		47 €	1 533 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	201 €		7 €	208 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,,	1 091 €		36 €	1 127 €
	- €		- €	- €
	- €		- €	- €
IMPOTS ET TAXES	3 325 €	- €	142 €	3 467 €
TAXE SUR SALAIRE / FORMATION PROFESIONNELLE	3 325 €	- €	142 €	3 467 €
	- €		- €	
CHARGE DE PERSONNEL	146 579 €	- €	6 048 €	152 627 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	112 635 €	- €	4 573 €	117 208 €
CHARGES SOCIALES	33 944 €		1 474 €	35 419 €
CHARGES DIVERSES	3 328 €	- €	51 €	3 379 €
AUTRES CHARGES	1 530 €	- €	14 €	1 544 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 781 €		37 €	1 817 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €		- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	17 €		1 €	17 €
	- €		- €	
TOTAL DES CHARGES	198 131 €	9 518 €	7 079 €	214 728 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	9 793 €	- 9 518 €	17 501 €	17 776 €
ENGAGEMENT A REALISER	9 793 €		17 501 €	27 294 €
REPORT DE FONDS DEDIES	- €	9 518 €	- €	9 518 €
	- €		- €	
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	- €	- €	- €	- €

Programme Formations 2025

ELEMENTS	ADDITIONS	CPS	ETP	EM	PSSM	FORMATION ARS	PSSM SXM	INTRA	SERVICE SANITAIRE	TOTAL
ELEMENTS										
LES PRODUITS										
PRESTATION DE SERVICES	153 €	229 €	20 796 €	5 194 €	503 €	891 €		15 481 €	92 €	43 339 €
SUBVENTIONS	20 000 €	30 000 €			65 613 €	116 352 €			12 000 €	243 965 €
AUTRES PRODUITS	641 €	958 €	401 €	144 €	2 102 €	3 724 €		329 €	383 €	8 682 €
TRANSFERT DE CHARGES	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	20 794 €	31 187 €	21 197 €	5 338 €	68 217 €	120 967 €		15 810 €	12 475 €	295 986 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	9 418 €	32 264 €	5 127 €	1 557 €	26 205 €	28 918 €		2 330 €	1 715 €	107 535 €
EAU EDF ESSENCE	75 €	112 €	47 €	17 €	247 €	437 €		39 €	45 €	1 019 €
PETIT EQUIPEMENT	22 €	33 €	14 €	5 €	72 €	696 €		11 €	13 €	867 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	299 €	13 €	6 €	2 €	29 €	155 €		5 €	5 €	514 €
ACHATS DIVERS					4 261 €	10 281 €				14 541 €
PRESTATAIRES	2 015 €	13 595 €	225 €	20 €	13 215 €	4 855 €		917 €	52 €	34 894 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	835 €	7 521 €	523 €	187 €	3 090 €	579 €		429 €	500 €	13 664 €
LOCATIONS MOBILIERES	100 €	149 €	62 €	22 €	327 €	2 055 €		51 €	60 €	2 826 €
HONORAIRES	354 €	529 €	221 €	79 €	1 160 €	2 676 €		182 €	211 €	5 412 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 578 €	508 €	2 114 €	89 €	680 €	1 869 €	315 €	73 €	253 €	7 479 €
MISSIONS RECEPTIONS	2 645 €	3 495 €	1 368 €	940 €	261 €	254 €		175 €	53 €	9 192 €
CHARGES LOCATIVES	44 €	65 €	27 €	10 €	143 €	2 291 €		22 €	26 €	2 629 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	394 €	589 €	247 €	89 €	1 293 €	695 €		203 €	236 €	3 745 €
PRIMES D'ASSURANCE	120 €	179 €	75 €	27 €	392 €	16 €		61 €	72 €	941 €
ANNONCES ET PUBLICITES	3 €	5 007 €	2 €	1 €	9 €	477 €		1 €	2 €	5 501 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	664 €	61 €	25 €	9 €	133 €	831 €		21 €	24 €	1 768 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	143 €	214 €	89 €	32 €	469 €	117 €		74 €	85 €	1 223 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	20 €	30 €	13 €	4 €	66 €	635 €		10 €	12 €	791 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.)	109 €	163 €	68 €	25 €	359 €	- €		56 €	65 €	846 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
IMPOTS ET TAXES	312 €	460 €	193 €	65 €	912 €	1 794 €		40 €	184 €	3 959 €
TAXE SAL /FORM PROF	312 €	460 €	193 €	65 €	912 €	1 794 €		40 €	184 €	3 959 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
CHARGE DE PERSONNEL	13 738 €	20 008 €	8 268 €	4 443 €	42 441 €	77 270 €		3 159 €	8 526 €	177 854 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	10 479 €	15 319 €	6 307 €	2 197 €	32 404 €	58 927 €		2 388 €	6 485 €	134 507 €
CHARGES SOCIALES	3 259 €	4 689 €	1 961 €	2 246 €	10 037 €	18 343 €		771 €	2 041 €	43 347 €
CHARGES DIVERSES	171 €	380 €	1 015 €	35 €	528 €	2 649 €		80 €	94 €	4 953 €
AUTRES CHARGES	50 €	64 €	927 €	10 €	141 €	602 €		22 €	26 €	1 841 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	119 €	314 €	87 €	25 €	382 €	2 038 €		57 €	67 €	3 089 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 €	2 €	1 €	0 €	5 €	10 €		1 €	1 €	22 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	23 638 €	53 112 €	14 603 €	6 100 €	70 086 €	110 631 €	315 €	5 610 €	10 519 €	294 615 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT	- 2 845 €	- 21 925 €	6 594 €	- 762 €	- 1 869 €	10 336 €	- 315 €	10 200 €	1 956 €	1 371 €
		- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	
ENGAGEMENT A REALISER	2 845 €	21 925 €	- €	762 €	1 869 €			- €		27 401 €
REPORT DE FONDS DEDIES	- €	- €	- €	- €	- €	10 336 €		- €	1 956 €	12 292 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €	
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	0 €	- €	6 594 €	- €	- €	- €	- 315 €	10 200 €	0 €	16 480 €

Programme Nutrition 2025

ELEMENTS	NUTRIPOP	TOTAL
LES PRODUITS		
PRESTATION DE SERVICES	2 887,84 €	2 887,84 €
AUTRES PRODUITS	- €	- €
SUBVENTIONS	333 000,00 €	333 000,00 €
TRANSFERT DE CHARGES	10 652,02 €	10 652,02 €
	- €	- €
	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	346 539,86 €	346 187,73 €
	- €	
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	147 026,53 €	147 026,53 €
EAU EDF ESSENCE	1 373,60 €	1 373,60 €
PETIT EQUIPEMENT	862,66 €	862,66 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	651,97 €	651,97 €
ACHATS DIVERS	10 833,12 €	10 833,12 €
PRESTATAIRES	71 419,11 €	71 419,11 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	13 885,47 €	13 885,47 €
LOCATIONS MOBILIERES	2 195,93 €	2 195,93 €
HONORAIRES	5 877,18 €	5 877,18 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 826,90 €	10 826,90 €
MISSIONS RECEPTIONS	9 339,76 €	9 339,76 €
CHARGES LOCATIVES	726,54 €	726,54 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	7 629,33 €	7 629,33 €
PRIMES D'ASSURANCE	1 987,58 €	1 987,58 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	45,55 €	45,55 €
ANNONCES ET PUBLICITES	4 687,04 €	4 687,04 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	2 532,17 €	2 532,17 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	335,48 €	335,48 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,,	1 817,14 €	1 817,14 €
	- €	
	- €	
IMPOTS ET TAXES	4 941,42 €	4 941,42 €
TAXE SUR SALAIRE / FORMATION PROFESIONNELLE	4 941,42 €	4 941,42 €
	- €	
CHARGE DE PERSONNEL	236 542,83 €	236 542,83 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	176 085,98 €	176 085,98 €
CHARGES SOCIALES	60 456,85 €	60 456,85 €
CHARGES DIVERSES	4 117,08 €	4 117,08 €
AUTRES CHARGES	950,60 €	950,60 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 138,94 €	3 138,94 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	27,54 €	27,54 €
	- €	
TOTAL DES CHARGES	392 627,86 €	392 627,86 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	- 46 088,00 €	- 46 088,00 €
	- €	
REPORT DE FONDS DEDIES	46 088,00 €	46 088,00 €
	- €	
	- €	
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	0 €	0 €

Programme Popse 2025

ELEMENTS	GRAN MOUN	CPS	DEETS LYANNAJ	FEDERATION PS	LYANNAJ	PJJ	PRESTATIONS	OSE TA VIE EN COULEUR	TOTAL
LES PRODUITS									
PRESTATION DE SERVICES	153 €	352 €	1 500 €	6 872 €	306 €	46 €	3 274 €		12 505 €
AUTRES PRODUITS	641 €	1 473 €		198 €	1 281 €	192 €	102 €		3 886 €
SUBVENTIONS	20 000 €	46 000 €		- €	40 000 €	6 000 €	- €	21 000 €	133 000 €
TRANSFERT DE CHARGES	- €	- €		- €	- €	- €	- €		- €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		- €
TOTAL DES PRODUITS	20 794 €	47 825 €	1 500 €	7 070 €	41 588 €	6 237 €	3 376 €	21 000 €	149 390 €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	2 761 €	8 554 €	1 222 €	789 €	21 585 €	990 €	407 €	- €	36 308 €
EAU EDF ESSENCE	75 €	173 €		23 €	150 €	23 €	12 €	- €	456 €
PETIT EQUIPEMENT	22 €	51 €		7 €	261 €	7 €	3 €		351 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 €	21 €		3 €	278 €	3 €	1 €		314 €
ACHATS DIVERS					106 €				106 €
PRESTATAIRES	88 €	201 €		27 €	3 454 €	26 €	14 €		3 810 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	835 €	1 920 €		258 €	1 746 €	250 €	133 €		5 142 €
LOCATIONS MOBILIERES	100 €	229 €		31 €	199 €	30 €	16 €		604 €
HONORAIRES	354 €	813 €		109 €	707 €	106 €	56 €		2 144 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	292 €	2 701 €		44 €	564 €	223 €	23 €		3 846 €
MISSIONS RECEPTIONS	114 €	428 €		19 €	1 910 €	63 €	10 €		2 545 €
CHARGES LOCATIVES	44 €	100 €		13 €	87 €	13 €	7 €		265 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	394 €	906 €		122 €	824 €	118 €	63 €		2 426 €
PRIMES D'ASSURANCE	120 €	275 €		37 €	239 €	36 €	19 €		725 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	3 €	6 €		1 €	5 €	1 €	0 €		17 €
ANNONCES ET PUBLICITES	41 €	93 €	1 222 €	13 €	10 507 €	12 €	6 €		11 893 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	143 €	339 €		44 €	286 €	43 €	23 €		877 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	20 €	47 €		6 €	40 €	6 €	3 €		122 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.)	109 €	251 €		34 €	219 €	33 €	17 €		663 €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		- €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		- €
IMPOTS ET TAXES	116 €	575 €		- 35 €	632 €	68 €	- 18 €	- €	1 339 €
TAXE SAL / FORM PROF	116 €	575 €		- 35 €	632 €	68 €	- 18 €	- €	1 339 €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
CHARGE DE PERSONNEL	7 559 €	31 027 €		- 30 €	30 635 €	3 513 €	- 16 €	- €	72 689 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	5 689 €	23 217 €		- 12 €	22 962 €	2 639 €	- 6 €	- €	54 491 €
CHARGES SOCIALES	1 870 €	7 810 €		- 19 €	7 673 €	874 €	- 10 €		18 198 €
CHARGES DIVERSES	169 €	747 €		48 €	489 €	61 €	25 €	- €	1 539 €
AUTRES CHARGES	43 €	157 €		13 €	145 €	13 €	7 €	- €	378 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	124 €	587 €		34 €	341 €	48 €	18 €		1 151 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €		- €	- €	- €	- €		- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 €	4 €		1 €	3 €	1 €	0 €		10 €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
TOTAL DES CHARGES	10 605 €	40 903 €	1 222 €	773 €	53 341 €	4 632 €	398 €	- €	111 874 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	10 189 €	6 922 €	278 €	6 297 €	- 11 753 €	1 605 €	2 978 €	21 000 €	37 516 €
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
ENGAGEMENT A REALISER	10 189 €	6 922 €	278 €	- €	11 753 €	1 605 €	- €	21 000 €	39 994 €
REPORT DE FONDS DEDIES	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
	- €	- €		- €	- €	- €	- €		
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	- €	- €	- €	6 297 €	- €	- €	2 978 €	- €	9 275 €

Programme Addiction 2025

ELEMENTS	MOIS SANS TABAC	POTE MANNEV	SRAE	UNPLUGGED	TOTAL
LES PRODUITS					
PRESTATION DE SERVICES	343,68 €	962 €	306 €	291 €	1 903 €
SUBVENTIONS	45 000,00 €	125 835 €	40 000 €	38 000 €	248 835 €
AUTRES PRODUITS	1 436,98 €	4 024 €	1 281 €	1 216 €	7 958 €
TRANSFERT DE CHARGES	- €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	46 780,66 €	130 821 €	41 588 €	39 506 €	258 696 €
	- €	- €	- €	- €	- €
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	13 803,77 €	48 524 €	5 381 €	11 778 €	79 486 €
EAU EDF ESSENCE	168,57 €	487 €	150 €	143 €	948 €
PETIT EQUIPEMENT	49,56 €	191 €	44 €	42 €	327 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	19,98 €	56 €	18 €	17 €	111 €
ACHATS DIVERS	3 117,61 €	1 000 €			4 118 €
PRESTATAIRES	1 873,21 €	13 068 €	305 €	6 621 €	21 868 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	223,39 €	10 245 €	1 801 €	1 584 €	13 853 €
LOCATIONS MOBILIERES	792,85 €	625 €	199 €	189 €	1 806 €
HONORAIRES	440,35 €	2 220 €	707 €	671 €	4 038 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	167,09 €	8 804 €	284 €	718 €	9 973 €
MISSIONS RECEPTIONS	98,02 €	1 515 €	126 €	120 €	1 859 €
CHARGES LOCATIVES	883,99 €	274 €	87 €	83 €	1 329 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	268,13 €	2 475 €	788 €	748 €	4 280 €
PRIMES D'ASSURANCE	4 794,14 €	751 €	239 €	227 €	6 011 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	278,09 €	17 €	5 €	5 €	306 €
ANNONCES ET PUBLICITES	338,25 €	4 507 €	81 €	77 €	5 003 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	45,39 €	1 474 €	286 €	288 €	2 094 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	245,15 €	127 €	40 €	38 €	450 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,,	- €	686 €	219 €	207 €	1 112 €
	- €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €
IMPOTS ET TAXES	313,62 €	3 828 €	853 €	341 €	5 335 €
TAXE SAL / FORM PROF	313,62 €	3 828 €	853 €	341 €	5 335 €
	- €	- €	- €	- €	- €
CHARGE DE PERSONNEL	17 176,99 €	129 586 €	30 666 €	37 140 €	214 569 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	12 917,88 €	100 519 €	21 949 €	12 650 €	148 036 €
CHARGES SOCIALES	4 259,11 €	29 067 €	8 717 €	24 490 €	66 532 €
CHARGES DIVERSES	558,28 €	1 113 €	4 712 €	402 €	6 786 €
AUTRES CHARGES	189,90 €	401 €	86 €	81 €	758 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	364,66 €	702 €	4 622 €	318 €	6 007 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	3,72 €	10 €	3 €	3 €	21 €
	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	31 852,66 €	183 051 €	41 611 €	49 661 €	306 176 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	14 928,00 €	- 52 230 €	- 23 €	- 10 155 €	- 47 480 €
ENGAGEMENT A REALISER	14 928,00 €				14 928 €
REPORT DE FONDS DEDIES	- €	52 230 €	23 €	10 155 €	62 408 €
	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	- €	0 €	- €	- €	- €

Programme Disposa 2025

ELEMENTS	CAM	SOUTIEN ET RENFORCEMENT METHODO	NOUVOKOMMEN SMAN	SISM	PTSM	TOTAL
LES PRODUITS						
PRESTATION DE SERVICES	97 €	544 €	143 €	76 €		861 €
SUBVENTIONS	12 648 €	72 000 €	100 883 €	10 000 €	5 000 €	195 531 €
AUTRES PRODUITS	407 €	2 275 €	599 €	211 €		3 492 €
	- €	- €	- €	- €		
	- €	- €	- €	- €		
TOTAL DES PRODUITS	13 153 €	74 820 €	101 625 €	10 287 €		199 884 €
	- €	- €	- €	- €		
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	1 627 €	11 234 €	65 452 €	5 170 €		83 483 €
EAU EDF ESSENCE	48 €	267 €	70 €	37 €		422 €
PETIT EQUIPEMENT	14 €	78 €	21 €	11 €		124 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 €	32 €	8 €	4 €		50 €
ACHATS DIVERS		153 €		532 €		685 €
PRESTATAIRES	56 €	461 €	52 254 €	3 473 €		56 244 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	531 €	2 966 €	2 820 €	49 €		6 366 €
LOCATIONS MOBILIERES	63 €	354 €	93 €	175 €		685 €
HONORAIRES	225 €	1 255 €	330 €	70 €		1 881 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	90 €	1 874 €	2 656 €	385 €		5 005 €
MISSIONS RECEPTIONS	40 €	563 €	4 019 €	22 €		4 643 €
CHARGES LOCATIVES	28 €	155 €	41 €	195 €		419 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	250 €	1 400 €	368 €	59 €		2 078 €
PRIMES D'ASSURANCE	76 €	425 €	112 €	1 €		614 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	2 €	10 €	3 €	20 €		34 €
ANNONCES ET PUBLICITES	26 €	144 €	2 390 €	71 €		2 630 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	91 €	637 €	147 €	10 €		885 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	13 €	72 €	19 €	54 €		158 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,,	69 €	388 €	102 €	- €		
	- €	- €	- €	- €		
	- €	- €	- €	- €		
IMPOTS ET TAXES	256 €	1 608 €	1 103 €	194 €	159 €	3 160 €
TAXE SAL / FORM PROF	256 €	1 608 €	1 103 €	194 €	159 €	3 160 €
	- €	- €	- €	- €	- €	
CHARGE DE PERSONNEL	8 282 €	66 437 €	34 509 €	8 799 €	4 579 €	118 027 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	6 227 €	49 310 €	27 014 €	6 559 €	3 362 €	89 111 €
CHARGES SOCIALES	2 055 €	17 127 €	7 494 €	2 240 €	1 217 €	28 916 €
CHARGES DIVERSES	99 €	749 €	586 €	77 €	- €	1 512 €
AUTRES CHARGES	27 €	153 €	480 €	21 €	- €	681 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	71 €	591 €	104 €	55 €	- €	822 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 €	6 €	2 €	1 €	- €	9 €
	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES CHARGES	10 264 €	80 029 €	101 649 €	14 241 €	4 738 €	206 182 €
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	2 889 €	- 5 209 €	- 24 €	- 3 954 €	262 €	- 6 036 €
						- €
						- €
ENGAGEMENT A REALISER	2 889 €				262 €	3 151 €
REPORT DE FONDS DEDIES	- €	5 209 €	24 €	3 848 €	- €	9 081 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	- €	- €	- €	- 106 €	- €	- 106 €

Programme PRSE 2025

ELEMENTS	PROGRAMME CHLORDECONE	TOTAL
LES PRODUITS		
PRESTATION DE SERVICES	4 424 €	4 424 €
AUTRES PRODUITS	18 496 €	18 496 €
SUBVENTIONS	577 327 €	577 327 €
TRANSFERT DE CHARGES	- €	- €
	- €	
	- €	
TOTAL DES PRODUITS	600 247 €	600 247 €
	- €	
ACHAT ET CHARGES EXTERNES	467 868 €	467 868 €
EAU EDF ESSENCE	2 967 €	2 967 €
PETIT EQUIPEMENT	2 977 €	2 977 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 718 €	1 718 €
ACHATS DIVERS	1 523 €	1 523 €
PRESTATAIRES	214 197 €	214 197 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	48 061 €	48 061 €
LOCATIONS MOBILIERES	4 860 €	4 860 €
HONORAIRES	10 205 €	10 205 €
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 994 €	6 994 €
MISSIONS RECEPTIONS	6 131 €	6 131 €
CHARGES LOCATIVES	1 262 €	1 262 €
MAINTENANCE ENTRETIEN	30 866 €	30 866 €
PRIMES D'ASSURANCE	4 452 €	4 452 €
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	2 079 €	2 079 €
ANNONCES ET PUBLICITES	129 273 €	129 273 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	6 773 €	6 773 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	582 €	582 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,,	3 155 €	3 155 €
	- €	
	- €	
IMPOTS ET TAXES	5 373 €	5 373 €
TAXE SAL / FORM PROF	5 373 €	5 373 €
	- €	
CHARGE DE PERSONNEL	280 453 €	280 453 €
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	208 405 €	208 405 €
CHARGES SOCIALES	72 048 €	72 048 €
	- €	
CHARGES DIVERSES	13 627 €	13 627 €
AUTRES CHARGES	4 497 €	4 497 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9 082 €	9 082 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
IMPOTS SUR LES SOCIETES	48 €	48 €
	- €	
TOTAL DES CHARGES	777 529 €	777 529 €
	- €	
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT FDS DEDIES	- 177 282 €	- 177 282 €
	- €	
	- €	
REPORT DE FONDS DEDIES	177 282 €	177 282 €
	- €	
	- €	
RESULTAT NET APRES REPRISE FONDS DEDIES	- €	- €